

PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, **Johanne Simms, directrice générale par intérim de la Municipalité;**

QUE :

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 4 novembre dernier que la séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2019 a été reportée au lundi **9 décembre 2019 à 20h**, à la salle du centre communautaire, située au 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse.

DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 8e jour du mois de novembre deux mille dix-neuf.




Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale par intérim, résidante à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 9h30, le 8^e jour du mois de novembre 2019, à chacun des endroits suivants : Centre communautaire, 129, Route 132 Est et site Internet de la Municipalité (www.stmicheldebellechasse.ca).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de novembre 2019.



Directrice générale par intérim

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

